

SOCIÉTÉ DES PARENTS
DE L'ÉCOLE ALEXANDRE-TACHÉ
Procès-verbal
Réunion du mardi 7 janvier 2020 à 20h06

Présences :

Président : Clément Lapointe
Vice-président : Josée Côté
Secrétaire : Nathalie Boutin
Trésorière : Manon Plante

Conseillers/ères :

Marie-Hélène Patry, Sylvie Sonier, Lisette Tuekam Simo, Jean-François Tremblay, Sophie Moffet-Sutton, Christelle Kamga

Absentes : Jean-Denis Legault, Ibrahima Sory Camara,

Représentants de l'école

Directeur de l'école : Claude Viel

1. Mot de bienvenue : Ouverture de l'assemblée à 20h00 la lecture de la prière et la lecture de l'énoncé de reconnaissance ont été faits à la réunion précédente.

2. Adoption de l'ordre du jour :

Claude ajoute au Varia le point 8.2. : Transport en commun. Josée propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par Jean-François. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2019 :

Josée propose l'adoption du procès-verbal, secondée par Manon. Adopté à l'unanimité.

4. Rapport du président :

4.1. Bourse Vice-Versa : (Voir annexe A pour description) Clément mentionne que l'école a été approuvée et recevra la bourse Vice-versa au montant de 1500.00\$ pour les Jeux Francophone de l'Alberta. Un montant de 50.00\$ sera remis aux 30 premiers élèves qui s'inscriront aux jeux francophones. Afin de se prévaloir du 50.00\$ de rabais, les inscriptions doivent être faites avant le 14 février. Après cette date le coût d'inscription passera à 175.00\$.

Sylvie demande si nous n'avons pas 30 élèves qui s'inscrivent qu'arrivent-t-il? Manon répond que nous devons retourner l'excédent du montant restant.

Claude réitère l'explication des deux bourses de Patrimoine Canadien qui ont été discutées en début d'année: La Bourse PassepART et la Bourse Vice-Versa. Chacune au montant de 1500.00\$. Une est pour les Arts et la culture et l'autre sur la promotion communautaire.

- L'école Alexandre-Taché en relation avec l'ACFA Centralta a pris des arrangements pour la bourse PassepART. Une partie de l'argent a été utilisé pour les ateliers de théâtre pour les deux troupes et demain matin les élèves de 7^e année iront au Canoë Volant à la Cité Francophone pour participer à des ateliers. Ceci comble le montant de la bourse PassepART.

- La bourse Vice-Versa sera utilisée afin de promouvoir les Jeux Francophone pour donner de l'aide financière aux étudiants. Le Conseil Scolaire a déjà convenu de donner 50.00\$ aux 100 premiers élèves qui s'inscrivent. Avec la demande de bourse faite au travers de la Société de parents, l'école donnera un autre montant de 50.00\$ aux l'élèves de notre école qui s'inscriront.
- En résumé un élève qui s'inscrit dans les premiers recevra un rabais au montant de 50.00\$ du Conseil Scolaire ainsi qu'un montant de 50.00\$ de la Bourse Vice-Versa. Donc son inscription lui coûtera que 50.00\$. Ceci dans le but d'encourager le plus d'élèves d'Alexandre-Taché de participer aux Jeux Francophone étant donné que ceux-ci se tiennent à St-Albert.

5. Rapport de la trésorière (Manon Plante) : Manon nous mentionne que pour les Jeux Francophone, il lui avait été demandé de faire une requête à la ville de St-Albert pour recevoir la somme de 5 000.00\$. Elle doit se renseigner à savoir comment nous le redonnons aux Jeux Francophones.

Question : Josée a été approchée par les Jeux Francophone à savoir si nous avons un BBQ à leur prêter pour le dimanche. Réponse : Claude mentionne que celui que nous avons est petit. Josée vérifiera avec eux et reviendra sur le sujet.

5.1. Rapport financier mensuel

Compte ordinaire	
Solde en date du 7 janvier 2020	5 405.45 \$
Compte casino	
Solde en date du 7 janvier 2020	12 905.95 \$

Manon a fait les changements pour le budget : Voir **Annexe B**

Clément demande qu'étant donné que la soirée d'information de l'école est le 20 février, serait-il bon que le Conseil ainsi que la Société soit représentés ce soir-là? Tous sont d'accord d'en discuter plus à la prochaine réunion.

6. Collecte de fonds : Sophie mentionne que l'information pour le Paint Night est un tout inclus. Le prix est de 45.00\$ par personne et 15.00\$ est remis pour la levée de fond. Un minimum de 25 participants est nécessaire afin de faire l'activité. Pour l'activité avec les plantes, le prix du billet est de 60.00\$ et 15.00\$ est remis pour la levée de fonds. Josée mentionne qu'elle vérifiera avec l'un de ses contacts qui fait aussi des peintures et nous reviendra à la prochaine réunion pour les détails.

7. Courrier : Relevé bancaire

8. Varia :

8.1. Lettre de résiliation comme conseiller (M. Camara) : Clément mentionne qu'un courriel a été envoyé à M. Camara lui mentionnant que ne s'étant pas présenté aux rencontres mensuelles, qu'il n'était plus conseiller du comité selon les statuts et règlements du comité.

8.2. Transport en commun : Claude a reçu une lettre du service de transport en commun de la ville de St-Albert mentionnant qu'ils continueront de fournir des passes gratuites pour le transport en commun. Ceci juste pour St-Albert.

9. Date de la prochaine réunion : 4 février 2020

10. Clôture de la réunion

Marie-Hélène propose la clôture de la réunion à 20h07. Appuyée par Christelle. Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par : Nathalie Boutin
Secrétaire



PROGRAMME VICE-VERSA

Fonds d'appui à l'École communautaire citoyenne

EN SAVOIR PLUS FAIRE UNE DEMANDE

Bienvenue sur le site web du programme de microsubventions Vice-Versa!

Le programme Vice-Versa (Fonds d'appui à l'École communautaire citoyenne) souhaite rejoindre les plus de **721 écoles de langue française en situation minoritaire** en encourageant la mise sur pied de **projets scolaires communautaires**.

			
<p><i>721 ÉCOLES</i> de langue française en situation minoritaire</p>	<p><i>CONSTRUCTION IDENTITAIRE</i> des élèves de la maternelle à la 12^e année</p>	<p><i>RÉALISATION DE PROJETS</i> répondant aux aspirations des élèves ainsi qu'aux besoins de l'école et de la communauté.</p>	<p><i>PARTENARIATS</i> permettant de créer une synergie entre l'école et la communauté et d'assurer la vitalité et la pérennité de l'espace francophone.</p>

Ce qui distingue le programme Vice-Versa?

LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE À LA 12^e ANNÉE
DES ÉCOLES ADMISSIBLES AU PROGRAMME DOIVENT ÊTRE
IMPLIQUÉS AU **COEUR DE LA RÉFLEXION ET DE LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS VICE-VERSA.**

des communautés francophones en situation minoritaire au pays ainsi qu'à la **construction identitaire** des élèves de la maternelle à la 12^e année.

Que ce soient des projets en entrepreneuriat, en environnement, en santé, en sécurité linguistique, en développement personnel, social et citoyen, etc., les projets Vice-Versa répondront aux **aspirations des élèves de la maternelle à la 12^e année** ainsi qu'aux **besoins des écoles et des communautés**.

Une microsubvention est disponible pour chacune des [écoles admissibles au programme Vice-Versa](#) ou jusqu'à épuisement des fonds.

Ce sont les **organismes francophones sans but lucratif qui sont les bénéficiaires de la microsubvention**, suite au développement d'un **partenariat** avec l'école ou les écoles visées par la demande et suite à **l'approbation de la demande par la personne-ressource du conseil/district/division/commission scolaire concerné**.

LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE MICROSUBVENTION
POUR UN PROJET VICE-VERSA POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS (2019-
2020)
EST LE 14 FÉVRIER 2020.

Partenaires scolaires et **Partenaires communautaires**, le site web du programme Vice-Versa vous propose une gamme de ressources pour entamer vos démarches vers la réalisation de projets Vice-Versa.

TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR PERMETTRE AUX ÉLÈVES
DE VIVRE DES EXPÉRIENCES ENGAGEANTES ET EN FRANÇAIS!

vice versa

Fédération de la jeunesse
canadienne-française
450, rue Rideau, Suite 403
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
Tél. : (613) 562-4624
Sans frais : 1 (800) 267-5173



Financé par le
gouvernement du Canada

Canada

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est un organisme national qui porte les intérêts de la jeunesse d'expression française au Canada et contribue à l'atteinte de son plein potentiel. Elle a pour mandat de stimuler l'épanouissement des jeunes canadiens et canadiennes d'expression française âgés de 14 à 25.

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est fière de pouvoir administrer le programme Vice-Versa au nom du gouvernement du Canada.

© Fédération de la jeunesse canadienne-française (www.fjcf.ca)

La Société des Parents Alexandre Taché **version - 17 décembre 2019**
Planification Budgétaire année scolaire 2019-2020

compte Casino	Actifs	revenus anticipés	dépenses prévues	solde anticipé 30 Jun 2020	commentaires
					*La société des parents Alexandre Taché reçoit des fonds de Casino à tous les trois ans; donc les fonds de Casino doivent être repartis sur les trois années suivantes - tous les fonds Casino doivent être utilisés avant la tenue d'un événement Casino. *Le dernier Casino a eu lieu au début de 2018 et était de \$19,937.97. Comme résultat, des dépenses approximatives de \$6,600 par année scolaire avaient été recommandées. *Le prochain Casino est prévu pour l'automne 2020 ou année scolaire 2020/2021 et tout les fonds doivent être utilisés avant la tenue de l'événement Casino. Les nouveaux fonds seront disponibles au début de l'année 2021. *Idéalement, le solde de \$15,000 doit être utilisé avant le l'automne 2020. Par contre, avec de nouveaux règlements de l'AGLC, un fond de roulement de \$5,000 peut être laissé dans le compte.
solde bancaire 30 juin 2019	\$ 15,027.99	\$ -			
Club science			\$ 1,000.00		
activités artistiques			\$ 1,200.00		
livres bibliothèque			\$ 4,000.00		
transport			\$ 2,000.00		
vêtements sportifs			\$ -		
sous-totaux		\$ -	\$ 8,200.00		
solde anticipé 30 Jun 2020				\$ 6,827.99	
compte Ordinaire	Actifs	revenus anticipés	dépenses prévues		commentaires
solde bancaire 30 juin 2019	\$ 5,459.90				
Levée de fonds		\$ 3,300.00			
fourniture de bureau			\$ 100.00		
frais bancaire			\$ 20.00		
cadeaux-remerciements			\$ 300.00		comptable, retraites
appréciation du personnel			\$ 400.00		mensuel et fin d'année
colloque			\$ 100.00		deux personnes
cadeaux-finissants			\$ 500.00		
snow passes			\$ 300.00		
varia			\$ 500.00		contingence
sous-totaux		\$ 3,300.00	\$ 2,220.00	\$ 3,239.90	
solde anticipé 30 Jun 2020				\$ 6,539.90	Sans levées de fond, le solde sera de \$3,239.90

Préparé Par

Manon Plante
Trésorière

Vérfié par

Clément Lapointe
Président